



PV de la réunion du Conseil d'Administration de la FEFB ASBL Mercredi 15 mai 2024 à 20h

Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique

Association sans but lucratif

Siège social : 54 Rue des Martyrs, 6150 Anderlues

TVA : BE 0419 166 296

Présents :

Frédéric Bielik, Iris Descamps, Christian Henrotte, Raphaël Jacob, Timothé Scaillet, Pascal Vandervorst.

Absent :

Quentin Padovano,

Raphaël assure le rôle de Secrétaire pour ce PV.

ORDRE DU JOUR

0. Accueil des membres

- Accueil des membres du CA à la réunion.

1. Approbation PV réunion précédente (13 mars 2024)

- Aucun commentaire n'a été émis.
- Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Trésorerie

1°) Point sur notre situation : Le Président a mis la comptabilité à jour. Il signale qu'il n'y a rien d'anormal dans nos dépenses et dans nos comptes.

2°) Cas du club de Bastogne : Le Trésorier a effectué le listing de tous les clubs et seul le club de Bastogne n'a pas réglé le décompte provisoire (195€). Le Président a eu écho que le club serait en fin de vie, ce à quoi Timothé ajoute que le club a abandonné les Interclubs FRBE en cours de saison. En l'espèce, faute de règlement du montant, le club et les joueurs sont suspendus de toutes compétitions FEFB. Il est demandé au Secrétaire de prendre contact avec le club pour effectuer ce rappel et de demander les intentions futures du club.

3°) Décomptes définitifs de juin : Le Président va envoyer un mail à Laurent Wery (FRBE) pour connaître la liste ventilée de nos membres seniors et juniors au 1^{er} juin 2024. Or, il n'y a plus de responsable affiliation actuellement à la FRBE, ce qui pose problème pour le décompte définitif des membres la FEFB. Ce point sera suivi par le Président. Réponse a été reçue depuis : c'est Daniel Halleux qui nous donnera les informations vu qu'il a encore les accès aux membres.

4° Stages (Liège) : Le Trésorier demande s'il va recevoir une note pour les stages liégeois. Le Président rappelle que Pierre Heldenbergh doit envoyer un rapport et les tranches pour savoir ce qui a été fait et réalisé au travers de ces stages. Pascal ajoute qu'ils en sont au 4^{ème} cours sur 10 et qu'il faut à présent voir si l'Académie des Échecs a bien respecté ses engagements.

3. Échecs au féminin (Iris)

1° Inscription à des festivals : La Vice-Présidente a mis les échecs à l'honneur au travers de deux festivals (Game Ovaies à Saint-Gilles fin mars 2024 & Les Équinoxes festival le 27 et 28 avril 2024 à Bruxelles). Le retour est très positif avec des personnes fortement intéressées. Une réflexion sera portée par Iris à ce propos en point divers.

2° Cours avec Natacha Mabilie : La Vice-Présidente précise qu'elle est en discussion avec Natacha Mabilie pour avoir un cours de clôture avant la fin de l'année scolaire (juin 2024). Elle nous tiendra au courant de l'évolution de ce dossier.

3° Contacts avec la FFE : Suite aux différents contacts entrepris, la Vice-Présidente indique l'organisation conjointe d'une à deux journées à la frontière française et belge (Lille ou Dunkerque) avec la participation d'Andréa Navrotescu (simultanée) et de Gaëlle Latif (conférence sur l'histoire des femmes dans le monde des échecs). Un suivi sera effectué pour le prochain CA, notamment sur une idée des coûts pour fin août afin de pouvoir porter au budget de l'exercice prochain.

4° Demande Académie des Échecs : La Vice-Présidente a reçu une demande d'Alberto pour réaliser une animation (lien avec la Beth Harmon Brigade), animation participative proposée à Nivelles qui aborderait l'histoire des champions du monde, non uniquement des échecs féminins. Pascal ajoute que ce type d'activité a le mérite de coûter peu.

4. Jeunesse

1° Retour sur les Inter-Ecoles : Le Président a mis la comptabilité (recettes/dépenses) à jour et il manque le paiement de 6 équipes. Il a également eu écho de Quentin comme quoi l'école des Ursulines devra payer pour 5 équipes. Le Trésorier précise que la FEFB a reçu 100€.

Un autre cas est celui de l'école Ste-Thérèse (Liège) qui a réglé 25€ pour 6 joueurs, tout en demandant un document justificatif pour 45€. Il manque donc le paiement d'une équipe ; vu la masse des équipes, les difficultés de recherche et le temps nécessaire, on oublie.

Pour l'année prochaine, le Président propose le paiement sur le compte bancaire pour 4 joueurs (= 1 équipe), quel que soit le nombre de joueurs dans l'équipe (trois ou cinq) pour s'y retrouver plus facilement dans les inscriptions des Inter-Ecoles.

2° Retour sur les CBJ : Les coaches n'étaient pas logés sur place ce qui a engendré diverses difficultés. L'an prochain, les CBJ se referont à Blankenberge et nous reprendrons un logement sur place et en faisant appel aux coaches.

La Vice-Présidente évoque un cas d'un jeune de 8 ans (deux plaintes ont été adressées au Président) qui a été refusé sur place ou encore que deux personnes ont été choisies comme coaches le jour même de la compétition.

Le CA est conscient qu'il y a eu des couacs, à atténuer vu les circonstances exceptionnelles de localisation et de logistique. Nous reprendrons un rythme normal et plus soutenu l'an prochain.

Enfin, Timothé ajoute que l'arbitrage, malgré une équipe encore réduite, s'est bien passé et qu'il était le seul francophone.

3°) Retour sur les formations : Pas de retour en l'absence du Responsable Jeunesse.

4°) Demande de subsides (Etienne Cornil) : Claire Cornil est championne de Belgique dans sa catégorie. La FEFB alloue un subside de 300€.

5. Compétitions (Pascal)

1°) Point sur les ICF : La diffusion des résultats de la R1 a nécessité deux jours de délais mais ceci est normal pour une première fois. La R2 a eu ses résultats diffusés le lendemain. Il n'y a actuellement pas de second arbitre pour la R4 et le Directeur des Tournois prendra contact avec les autres arbitres stagiaires de la région liégeoise.

2°) ICF prochaine saison : Le Directeur des Tournois interroge le CA sur l'éventualité d'une inscription plus importante d'équipes l'an prochain. Tout en suivant le plan de Pascal avalisé dans nos précédents échanges, la question de la logistique fait surface : Amay est juste, Namur est ok, etc. Pascal envisage d'avoir une conférence est et ouest pour les divisions inférieures (4 et 5) pour que cela puisse éventuellement se jouer ailleurs. Cela pourrait engendrer un autre problème avec les transports et les chauffeurs. Le dossier devra être réfléchi pour une prochaine réunion même si l'idée d'une limitation du nombre d'équipes en fonction du nombre de membres pourrait être pertinente.

3°) Individuels francophones à Sambreville : Pascal Van Bael a envoyé le fichier et actuellement les Individuels comptabilisent 91 joueurs. Pascal soulève un point du règlement concernant Guillermo Santamaria (Caisse Europe, Mons) qui n'était pas résident au 1^{er} janvier 2024 en Belgique et qui souhaite jouer le tournoi élite. Par dérogation, le CA accepte la candidature du joueur pour participer à la compétition. Le Directeur des Tournois communiquera l'information à Renaud Barreau.

4°) AIDEF : Le Directeur des Tournois s'est porté candidat pour les équipes AIDEF. Il s'agit d'équipes de 6 joueurs dont 4 effectifs et 2 remplaçants où chaque équipe aura une féminine. Le Président partagera l'information (affiche) sur le site de la FEFB. La FRBE a droit à 2 équipes et il a été convenu avec Laurent Wery d'aligner la meilleure équipe possible, une équipe de jeunes, une équipe seniors et une équipe de – 1900 (Daniel Dardha, Andréa De Heug et Annmarie Muetsch ne pourront y participer pour diverses raisons). La compétition se déroulera le week-end du 22 au 23 juin 2024.

6. Arbitrage (Timothé)

1°) Suivi des stages effectués : Le Responsable de l'Arbitrage informe le CA de la réception des rapports de stage pour de nouveaux arbitres en catégorie C : Patrice Chabeau, Raphaël Jacob, Raphaël Lejeune, Nicolas Vansilliette et Laurent Wery. A l'unanimité, les candidats sont nommés arbitres en catégorie C. Le Responsable de l'Arbitrage informera Luc Cornet pour effectuer le suivi auprès de la FIDE et du règlement des licences pour ces arbitres (100€). Par après, la candidature de Frédéric Dehoux a été ajoutée, les rapports de stage étant arrivés dans les temps, ce dernier est donc également arbitre C.

2°) Rapports : L'ensemble des rapports fut transmis par le Responsable de l'Arbitrage.

7. Échecs dans les Écoles (Frédéric)

Le suivi financier a été transmis à Frédéric et son équipe. Les pièces justificatives seront envoyées, avec un rapport d'activité, avant fin août pour le compte de résultat et les dépenses. Frédéric accompagne 2 écoles (Seneffe & Huy) mais il constate que certaines écoles demandent des pendules, d'autres des pendules et des jeux.

Comme il n'y a actuellement pas d'appels à projets et que les élections se profilent à l'horizon, la FEFB ne rentre pas de dossiers pour éviter de perdre du temps avant la formation du prochain gouvernement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les procédures ont changé depuis les dernières élections

(l'introduction des demandes se faisait beaucoup trop tôt et nous devons attendre la formation d'un nouveau gouvernement pour déposer/répondre à de nouveaux projets et de nouvelles demandes.

Après avoir consulté un expert-comptable et fiscal, le Président rappelle que les seuls documents admis pour les dépenses de prestations auprès des écoles sont des factures ou des notes de frais. Frédéric rectifiera ses documents.

8. Divers

1°) Journée du 20 juillet (Fête des Échecs) (Iris) : La Vice-Présidente présente le projet Chesstival qui serait une festivité permettant, dans un lieu encore à définir, de mettre à l'honneur les échecs en Belgique. Les clubs seraient sollicités et différentes activités seraient proposées (échiquier géant, tournoi, simultanée, un cinéma pour projeter des films/séries, concerts, concours, formations, initiations, arbitrage, bar & petite restauration, présentation des clubs, etc.).

Compte tenu de l'ampleur de ce projet de longue haleine, le CA mandate Iris pour effectuer une recherche sur les événements (type festivals, brocantes,...) afin de réaliser une présentation du projet (budget, infrastructure, logistique, ...) lors de l'AG dans l'optique de mettre en œuvre le projet à l'été 2025.

2°) Nouveau site (Christian) : Le Président présente le nouveau site au CA. Les derniers points techniques devraient être réglés très prochainement. Une présentation pour prise en main par les membres du CA sera faite le mercredi 26 juin 2024 à 18h00 à la Maison de la Laïcité à Courcelles (Rue Émile Vandervelde, 5, 6182 Courcelles).

3°) Mail Secrétariat (Christian & Raphaël) : Le Président et le Secrétaire ont fait le nécessaire avant la réunion.

4°) Suivi règlement ICN (Christian & Timothé) : Un long échange survient concernant un point du règlement pour la prochaine saison des Interclubs FRBE quant au fait d'aligner des joueurs titulaires et des réservistes/remplaçants (définition pas très claire) qui, en fonction des divisions, peuvent avoir un ELO compris entre différents classements. Timothé précise qu'en qualité de responsable ICN pour la FRBE, une note explicative destinée aux clubs va être élaborée par lui-même, soumise au CA FRBE pour approbation et traduite dans les trois langues ; le tout avant le 30 juin.

5°) Interpellation politique (Christian) : Ceci concerne une demande faite à l'AG relative à l'interpellation du monde politique avant les élections pour connaître leur attitude quant à la reconnaissance des échecs comme un sport. Le Président précise :

- Les démarches pour une telle reconnaissance ont débuté il y a plus de 10 ans ;
- Les dernières réponses sont claires, les échecs ne sont pas considérés comme un sport à part entière même si rien n'empêche une telle reconnaissance dans certains pays ;
- Indépendamment de considérations juridiques et morales, il n'y a pas d'argent pour concrétiser cette reconnaissance ; notre exclusion des activités ADEPS il y a près de 10 ans en a été une marque concrète ;
- Son opinion, qui n'engage que lui, est que le monde politique, au « haut niveau en Belgique », ignore le monde des échecs parce que non-porteur (seules des reconnaissances locales peuvent parfois exister) ;
- En conséquence, il refuse, et personne ne l'y obligera, à interpeler les partis avant les élections ;
- Toutefois, si un membre du CA souhaite le faire, il a la bénédiction du Président pour le faire et le Président signera tout document en ce sens.

6°) Librairie à Bruxelles (Iris) : La Vice-Présidente a eu un contact avec une librairie à Forest qui vend des livres d'échecs à prix réduits à aller recherche chez eux directement. La liste fut transmise par le Secrétariat aux membres du CA.

7°) Formation animateurs module 2 (Frederic & Iris) : Le passage du brevet est prévu à la Maison de la Laïcité à Courcelles dès 9h00 le 8 juin 2024. Le CA est invité à y participer.

8°) Festivals (Iris) : Dans le cadre de son boulot, Iris organise une journée des familles à Auvelais le 2 juin prochain. Timothé lui passera le roll-up de la FEFB.

9°) Intégration au CA (Iris) : A la suite d'une demande qui lui a été adressée (comment rejoindre le CA FEFB), tout affilié à la FEFB peut présenter sa candidature. Les délais ultimes sont fixés dans la convocation de l'AG.

Lors de celle-ci, le candidat élu est membre du CA comme les autres personnes élues. Ensuite, directement après l'AG, les membres du CA se répartissent les postes entre eux. Dans le cas où deux personnes briguent le même poste, un vote secret a lieu et désignera le membre pour ce poste.

10°) Comptabilité & Tax-on-web (Timothé) : Le Président et le Trésorier ont un échange sur ces points. Timothé demande la temporalité pour les 2000km/an comme bénévole (FRBE), Christian lui précise qu'il faut compter en année calendrier.

Fin de la réunion à 22h40.

Raphaël Jacob
Secrétaire